

Les personnels du collège des Lavandières de Bizanos réunis en heure syndicale dématérialisée le 15 avril ont pris acte de la déclaration du 13 avril du Président de la République quant à la réouverture progressive des crèches, écoles, collèges et lycées à compter du 11 mai.

Cette annonce les a plongés dans l'incompréhension.

En effet, comment comprendre que les restaurants restent fermés, que les rassemblements soient toujours interdits alors que les établissements scolaires devront ouvrir ? Dans nos établissements, les gestes barrières sont impossibles à appliquer. Comment observer une distanciation sociale dans des classes de 30 ? Comment s'assurer de cette même distanciation dans la cour de récréation ou bien encore au réfectoire ?

Bien entendu, le ministre de l'EN évoquait dès le matin du 14, un fonctionnement qui serait pensé autrement avec des effectifs allégés, des alternances de cours d'une semaine à l'autre, la possibilité de ne recevoir que les élèves en situation de décrochage ou bien encore ne recevoir que certains niveaux. Des réponses devraient nous être apportées durant les deux semaines à venir.

L'École serait donc repensée dans son ensemble pour, dans le meilleur des cas, avec une reprise le 11 mai, seulement huit semaines alors même que la passation habituelle des examens du DNB et du baccalauréat n'aura pas lieu.

Comment ne pas être inquiets et envisager cette reprise de manière sereine quand les universités, elles, resteront fermées jusqu'en septembre ?

Comment ne pas être inquiets quand le ministre n'a toujours pas donné suite à l'avis exprimé lors du Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail Ministériel du 3 avril demandant « un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité » ?

Les réponses faites à ces craintes légitimes et peu à même de les lever sont d'une part, celle du Président disant le 13 avril que seuls les personnes présentant des symptômes seront testées alors que notre public a la particularité d'être asymptomatique et celle du ministre Blanquer qui, à la question des masques dans les établissements, répond « c'est une possibilité ».

Si le MEDEF, au matin du 14 avril, se déclare satisfait que « les enfants reprennent le chemin de l'École », les personnels de l'Éducation Nationale veulent faire savoir à leur Administration qu'ils ne sont pas dupes. Ils considèrent que dans le meilleur des cas, le rôle qui leur est attribué est celui de garderie et dans le pire, celui de terrain d'expérimentation de l'immunité de groupe.

Les personnels exigent avant toute reprise de l'activité :

- ♦ des tests sérologiques pour organiser le dépistage systématique pour tous les personnels et les élèves, conformément à l'avis du CHSCT ministériel du 3 avril.
- ♦ la désinfection préalable puis quotidienne des écoles, services et établissements scolaires
- ♦ des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques FFP2) en quantité suffisante.